



**SESTANTE.RA - SErvizi per STranieri quAlificazione e kNow how nel Territorio di Ravenna**

PROG - 911 CUP F69E240000000006

**Documentation nécessaire pour la demande de permis de séjour UE pour résidents de longue durée**

- 1 timbre fiscal de 16,00 €
- Copie du permis de séjour en cours de validité (recto/verso)
- Copie du passeport (uniquement les pages avec le numéro, la date de délivrance, d'expiration et les données personnelles)

**Pour les travailleurs salariés :**

- Copie du formulaire UNILAV
- En cas de travail domestique : copie de la déclaration de l'emploi envoyée électroniquement à l'INPS
- Copie du contrat de séjour avec l'accusé de réception du courrier recommandé envoyé au SUI (si embauché avant le 15 novembre 2011)
- Copie de la dernière fiche de paie
- En cas de travail domestique : copie des contributions INPS trimestrielles
- Copie du CUD ou déclaration de revenus de l'année précédente
- En cas de travail domestique ou de plusieurs emplois : **déclaration de revenus obligatoire**
- **Certificat des charges en cours** (validité 6 mois)
- **Casier judiciaire** (validité 6 mois)

**Pour les travailleurs indépendants :**

- Copie de l'extrait de la Chambre de commerce (valide 6 mois)
- Acte d'entreprise familiale ou contrat d'association en participation, etc.
- En cas de travail parasubordonné : copie du contrat
- Copie du certificat d'attribution du numéro de TVA
- Copie de la déclaration de revenus de l'année précédente
- Copie du bilan provisoire avec le tampon du comptable
- Certificat des charges en cours (validité 6 mois)
- Casier judiciaire (validité 6 mois)





## **SESTANTE.RA - SErvizi per STranieri quAlificazione e kNow how nel Territorio di Ravenna**

PROG - 911 CUP F69E240000000006

### **Pour les membres de la famille à charge (enfants et conjoint) :**

- 1 timbre fiscal de 16,00 € **par personne** (pour les plus de 14 ans)
- Copie du permis de séjour en cours de validité (recto/verso)
- Copie du passeport (pages avec le numéro, dates et données personnelles)
- Copie du CUD ou de la déclaration de revenus avec pièce d'identité du membre de la famille dont on dépend
- Certificat des charges en cours (plus de 14 ans, validité 6 mois)
- Casier judiciaire (plus de 14 ans, validité 6 mois)
- **Attestation de logement adapté**, sauf pour les bénéficiaires de la protection internationale (valide 6 mois, à demander à la police municipale)

### **Documents relatifs au logement qui peuvent être demandés par la préfecture lors de la prise d'empreintes :**

- si vous êtes propriétaire : acte de propriété
- si vous êtes locataire : copie du contrat de location
- si vous n'êtes ni propriétaire ni locataire : déclaration d'hospitalité signée par le propriétaire

Dans tous les cas où une personne signe un document, il faut fournir une photocopie recto/verso de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire ou permis de séjour)

### **IMPORTANT**

Peut demander le permis UE pour résidents de longue durée toute personne présente en Italie depuis **au moins 5 ans et un jour** (même pour les mineurs de moins de 14 ans), à compter de la délivrance du premier permis de séjour.

Il faut être **résident au moment de la demande**. Connaissance de la langue italienne exigée : **niveau A2 minimum** du CECRL. Cela peut être prouvé par :

- Réussite à un test organisé par le SUI (Préfecture)
- Diplôme d'une école italienne (collège ou lycée)
- Inscription à des cours universitaires/master/docteurat en Italie
- Certificat A2 minimum délivré par un organisme certifié (certificats et diplômes doivent être validés en mairie)

**Sont exemptés** : les bénéficiaires de protection internationale et les personnes atteintes de troubles graves empêchant l'apprentissage linguistique (âge, handicap, pathologies certifiées par une structure publique).

**Pendant les 5 ans, le citoyen étranger ne doit pas avoir quitté l'Italie plus de 6 mois consécutifs ou 10 mois au total.**

